

# Des "rivières en bon état"

**Environnement.** Deux cours d'eau labellisés pour servir d'exemple à une qualité nécessaire.

En Lozère, davantage que la restauration des cours d'eau, l'enjeu est plutôt de conserver leur bon état, déclarait Sophie Pantel, président du conseil départemental lors de la remise du label "Rivière en bon état" pour les rivières de la Gourdouze et du Rieutort sur la commune de Vialas, ce mardi 4 septembre. C'est d'autant plus important qu'au regard des activités touristiques ou de pleine nature, cette qualité est facteur de développement économique. Il s'agit aussi d'une question de solidarité avec les autres départements puisque ces cours d'eau sont situés en tête de bassin versant.

Si la Lozère a la chance de bénéficier de milieux naturels remarquables, elle entend le faire savoir en labellisant certains de ses cours d'eau "Rivière en bon état", une reconnaissance accordée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse représentée à Vialas par son directeur, Laurent Roy.

« Le bon état, précisait ce dernier, est justement l'objectif que l'agence de l'eau cherche à atteindre. Ce label n'est pas un but mais un exemple. Il est là pour montrer que c'est possible, que la dégradation n'est pas une fatalité. »

## Un engagement commun

Même si le département peut compter sur des conditions privilégiées, l'obtention de ce label qui constitue une démarche volontaire, nécessite l'engagement de tous. Il repose, entre autres, sur la qualité de l'eau (une vingtaine de paramètres sont examinés



■ Les élus, les responsables de l'Agence de l'eau, le PNC ont travaillé de concert pour cette reconnaissance.

M.-P. V.

pendant trois ans), celle de son écosystème, le débit du cours d'eau et la gouvernance du projet.

« Au niveau de la commune, précise le maire Michel Reydon, nous nous sommes dotés d'un nouvel outil d'épuration performant, avec zéro rejet en période de débit faible. Nous nous sommes également attelés à rénover le réseau de collecte des eaux usées, une nécessité. » Et le maire de souligner l'excellent travail fourni par les différents partenaires dont le syndicat mixte ABCèze qui gère l'ensemble des cours d'eau du bassin versant, les services techniques du Département mais aussi le Parc national des Cévennes. « Pour juger de la qualité d'un milieu, il faut disposer

de données, explique Stephan Garnier, délégué territorial mont Lozère. Nous sommes là pour y contribuer et restons prêts à accompagner qui veut se lancer dans ce genre de démarche. Sur ce

bassin versant par exemple, on trouve la droséra, une des plantes carnivores présentes en France sur les zones humides. La toulre également a recolonisé ces cours d'eau. Nous sommes égale-

ment concernés par ce label puisque le PNC est propriétaire foncier dans ce secteur où il a longuement travaillé à la rénovation de la zone humide de la sénégrière. » Un autre enjeu de la préservation de la qualité des cours d'eau en Lozère repose sur la conciliation des usages avec notamment les sports de pleine nature comme le canyoning ou les activités agricoles. « On a des mitages, de petits malheurs, estime Anthony Laurent, chargé de mission ABCèze. Il faut être vigilant. Les cours d'eau restent très sensibles aux différents impacts, notamment en raison de leur faible débit. »

MARIE-PASCALE VINCENT  
mpvincent@midilibre.com

## « L'état des rivières s'améliore »

« En France de façon générale, l'état des rivières s'améliore, déclarait le directeur de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

« Les communes se sont massivement dotées de station d'épuration et les rejets des polluants classiques dans les rivières ont été divisés par 5 en 20 ans. D'autres démarches voient

aujourd'hui le jour, participant à cet effort qui se doit d'être général. On peut citer le dispositif zéro déchet par exemple.

« Heureusement, les moyens alloués aux agences de l'eau baissent moins que prévu. Et les actions en faveur de l'eau potable et de l'assainissement continueront de figurer parmi nos objectifs prioritaires. »

# Visite au collège de Sainte-Énimie

**Éducation.** Rentrée scolaire sans fausse note, en attendant la période des travaux.

« Votre visite nous reconforte. » Fabienne Adjouadi, principale de collège, ne boude pas son plaisir d'accueillir notamment Pascal Clément, inspecteur d'académie de la Lozère et Sophie Pantel, présidente du Département, en ce jeudi matin à l'Unité pédagogique de proximité Pierre-Delmas, puisque l'établissement est regroupé avec celui de Florac. Contentée également d'annoncer que les « effectifs sont stables », soit 43 élèves, avec l'éventualité d'en recevoir encore un ou deux d'ici peu. La rencontre avec des collégiens de troisième a permis de favoriser des échanges. Et Mathis, 14 ans, n'a pas hésité à prendre la parole : « Il faudrait de la couleur dans l'internat car ça fait hôpital et aussi plus de rangements ».



■ Échanges avec les élèves, en cours de mathématiques. A.-M. V.

Cette thématique des travaux a été abordée par Sophie Pantel car les délais sont quelque peu retardés. La cause ? Alain Chmiel, le maire de la commune Gorges-du-Tarn-Caus-

ses, dont fait partie Sainte-Énimie, aimerait effectivement mettre en valeur le patrimoine de la cité, notamment la salle capitulaire dans laquelle les collégiens pratiquent les arts plastiques. « Les chapiteaux et la cheminée sont classés. Il y a également une voûte magnifique », cachée pour le moment par un faux plafond.

Le Département attend ainsi l'étude des travaux menée par la commune pour se lancer ensuite dans la rénovation du collège : création d'un ascenseur pour desservir les différents niveaux du bâtiment d'enseignement, mais aussi de chambres d'internat adaptées pour personnes à mobilité réduite ou encore rendre

accessibles à chaque niveau les sanitaires. « Et on va renouveler le matériel informatique », a ajouté la présidente du Département. Cette salle capitulaire, « cadre magnifique », « invite à l'éducation artistique et culturelle », confie Pascal Clément. Et en la matière, l'établissement Pierre-Delmas fait figure de proue. « Tous les niveaux participent à l'Orchestre à l'école, des cours en petit groupe, soit 1 h 30 de pratique instrumentale, complétés par une heure de chorale, explique Danièle Hurel, principale adjointe. Tous les enseignants participent à ce projet pédagogique. Cela permet de resserrer les liens. » Et d'ailleurs, comme l'avait préconisé le ministère de l'Éducation nationale, la rentrée scolaire s'est déroulée en rythme. « On baigne dans la musique ! », se félicite la principale adjointe.

ANNE-MARIE VINCENT  
amvincent@midilibre.com

## ILS ONT DIT

Galeizon, le top « Rivière en bon état » est un label qui dépend de l'Agence de l'eau (et qui distingue déjà plusieurs cours d'eau en Lozère NDRL). Il existe également le label "Rivière sauvage", mis en place par une association au niveau national, détaille Sephan Garnier. Le conseil départemental a lancé une étude en vue de qualifier de la sorte, certains cours d'eau lozériens. En attendant, les deux labels ont été accordés au Galeizon ce jeudi 6 septembre qui obtient un des meilleurs classements en France.

## Troupeaux

« Les troupeaux sont essentiels au maintien des milieux ouverts. Mais nous essayons qu'il n'y ait plus d'abreuvement directement dans les ruisseaux du bassin-versant », précise Anthony Laurent.

## Solidarité

Pour Jacky Valy, président d'ABCèze, « le maintien des rivières en bon état à un coût qui, du fait de notre position en tête de bassin-versant, mériterait une solidarité des autres départements. »

## Global

Sophie Pantel a précisé que les actions en faveur de la qualité de l'eau en Lozère s'inscrivent dans une démarche plus large au profit de l'environnement de qualité, largement relayé d'ailleurs par des actions menées à Vialas.

## FAITS DIVERS

### Mende Vol dans un commerce

Jeudi soir, une plainte a été enregistrée pour un vol à l'étalage de préjudice moyen dans le commerce Jennyfer, avenue des Gorges du Tarn.

### Délit de fuite

Mardi après-midi, un automobiliste qui sortait de son véhicule a été heurté par un scooter, boulevard des Capucins. La présence d'un témoin, qui a filmé la scène et suivi le

conducteur du deux-roues, a été d'une aide précieuse pour les services de police. Un véritable acte de civisme qui a permis d'élucider l'affaire rapidement.

### Dégradations de véhicules

Plusieurs plaintes ont été déposées pour dégradations de véhicules dans la semaine. Des dommages non volontaires sur l'une des automobiles mais assortis d'un délit de fuite. Des détériorations volontaires sur le second.

## TÉLÉGRAMMES

### ● TRAVAUX ET CIRCULATION

Des travaux d'enfouissements sur la RD 984, entre la Croix de Bourrel, carrefour RD 54 et Saint-Germain-de-Calberte, sont prévus pour une durée de 10 semaines, du lundi 10 septembre au vendredi 16 novembre. Afin de réaliser ces travaux, la circulation sera interdite à tous véhicules du lundi (7 h 30) au vendredi (16 h). La circulation sera rétablie les week-ends. Une déviation sera mise en place par les RD 54, 13 et 984.

### ● GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE APICOLE

La réunion de rentrée du GDSA aura lieu le mardi 11 septembre, à 19 h 30, à la salle du GDS, avenue du 11-Novembre, à Mende. Ouverte à toutes les personnes intéressées par la vie des abeilles, cette réunion d'information a pour objet la présentation des structures et la façon dont on peut l'intégrer.